

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

## ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse . . .	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale	> 12.—	> 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance		

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds  
On s'abonne à tous les bureaux de poste

## ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes  
de place 10 ct. la ligne,  
étrangères 25 centimes la ligne  
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

## La noblesse commerçante

Les temps sont durs pour tout le monde, pour les princes comme pour les roturiers. La richesse s'éparpille, le revenu de l'argent diminue à mesure que la vie renchérit et les fortunes deviennent de plus en plus rares et de plus en plus restreintes. Les fils de ceux qui, il y a seulement soixante ans, vivaient largement et parfois même somptueusement, joignent à peine les deux bouts et sont forcés de demander au travail le superflu et parfois même le nécessaire.

Aussi voyons-nous couramment des membres de familles de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, archi-millionnaires jadis, entrer bravement dans le commerce, dans la finance, sans montrer la crainte de déroger qui eût préoccupé leurs pères. On ne se limite plus, comme on le fit d'abord timidement, à l'armée, à la diplomatie, à l'administration : le fossé est complètement franchi, il faut bien vivre.

Les plus grands ont donné l'exemple, même dans les pays monarchiques où cependant les préjugés paraissent devoir être plus tenaces. Laissons dormir en paix le roi Léopold de Belgique qui sut tirer personnellement un revenu colossal de l'exploitation du Congo. D'autres monarques continuent autour de nous l'exercice du commerce. Guillaume II possède à Charlottenbourg de vastes usines de porcelaine qui fabriquent notamment — honni soit qui mal y pense ! — de superbes vases de nuit. N'allez pas croire d'ailleurs que l'empereur d'Allemagne soit un industriel désintéressé du fonctionnement de ses ateliers. Ce serait mal connaître son tempérament et sa prudence. C'est lui qui en choisit le haut personnel et il en surveille avec le plus grand soin la gestion.

Le tsar est vigneron dans le Caucase, tout comme M. Fallières l'est plus modestement au Loupillon et les produits de ses cuvées sont fort réputés et parfaitement vendus. Le roi de Wurtemberg est propriétaire de deux hôtels qui ajoutent chaque année quelques centaines de mille

frances à sa liste civile ; le roi de Saxe fabrique et vend de la porcelaine... de Chine ; le roi Pierre de Serbie possède à Belgrade trois magasins : une agence d'automobiles, une droguerie et une... boutique de coiffeur et l'ex-souveraine régente de Portugal, la reine Marie-Amélie est propriétaire d'une pharmacie à Lisbonne.

Les princes commerçants sont légion. En Allemagne, les Mecklembourg font du jambon et élèvent des chevaux ; les Cobourg achètent et vendent des fruits ; les Schleswig - Holstein - Augustenbourg sont amidonniers ; le prince régent de Lippe-Detmold possède une ferme modèle qui vend en gros des œufs, du lait, du beurre et des fromages ; le prince Herbert de Bismarck, fils du chancelier de fer, est fabricant de papiers et cartons : le grand-duc Gonthier de Schleswig et sa sœur la princesse Frédéric de Prusse sont propriétaires d'une importante tuilerie ; le prince Louis-Ferdinand de Bavière est médecin ; le prince François-Charles de Hohenlohe a fondé des sanatoriums pour tuberculeux dans l'île de Madère.

Passons à l'orgueilleuse mais pratique Angleterre. Là aussi, l'exemple est venu de haut et dans les conditions les plus audacieuses autant que les plus originales. En effet, on vit s'ouvrir il y a quelques années dans Mayfair, le quartier le plus chic de Londres, un « institut de beauté » où les dames un peu mûres pouvaient chercher des conseils et des produits pour réparer des ans l'irréparable outrage. Or, cette officine, dans laquelle afflita aussitôt toute l'aristocratie anglaise, était créée et dirigée par les propres cousines du roi, Mistress et Miss Fitzgeorge, bru et petite-fille du duc de Cambridge, oncle de Sa Majesté britannique qui, estimant que celui-ci ne leur accordait pas la dotation due à leur condition, demandaient au commerce en question le supplément de revenus qui leur était nécessaire.

Avant elles ou après elles, nombreux furent les nobles Anglais qui ont monté et dirigent plus ou moins personnellement un commerce ou une industrie. La duchesse de Sutherland possède des filatures

d'étoffes écossaises, la marquise de Londonderry a très habilement organisé la vente des draps tissés par les paysans irlandais. De son côté, son mari, lord Londonderry, vend du charbon en gros.

La duchesse de Westminster commande plusieurs entreprises industrielles importantes ; la comtesse de Warwick a créé et dirige avec beaucoup d'habileté une maison de lingerie de Londres et une importante blanchisserie ; lord Hampden écoule dans toute l'Angleterre les fromages à la crème de sa propriété de Sussex ; lord Sydney Greville a quitté son poste d'écuyer du roi pour se faire marchand de vins ; lord Porthmouth place avec succès des eaux minérales ; Algry Burke a monté un restaurant à la mode, le « Willis Room », et lord Harrington a ouvert un magasin de légumes et de fruits qui possède la plus brillante clientèle. Enfin, lord Walsingham a transformé la maison de ses ancêtres en Palace-Hôtel et on cite un descendant du roi Guillaume IV qui est marchand de thé et qui le vend lui-même.

En France, les exemples de même nature sont innombrables. En première ligne, on peut citer un prétendant royal, le prince de Bourbon, descendant de Louis XVII-Naundorf qui a gaillardement fait son deuil du trône et qui, sans fortune a d'abord vendu du vin dans le Midi de la France, à Lunel, puis a monté, sous un nom d'emprunt, rue des Pyramides à Paris, une maison de modes.

Après l'arrière-petit-fils d'un roi, les fils du duc de Morny, neveux de Napoléon III sont, eux aussi, dans l'industrie et la finance et pour arriver jusqu'au prince de Broglie qui, musicien de talent, a dirigé des orchestres, nous citerions par centaines les noms de grands seigneurs qui n'ont pas cru déchoir en pratiquant le négoce, en se lançant dans les affaires ou en adoptant une profession libérale.

Ceux-là sont, au surplus, les habiles et les heureux. Ne vaut-il pas mieux, en effet, regarder en face les difficultés de l'existence et s'efforcer de les vaincre que d'assister, inerte, à l'effondrement constant de

sa fortune et finir tristement dans la gêne ? Les audacieux sont de leur temps et la chance les favorise. MARCEL FRANCE.

### La question de la vente au détail à l'Exposition nationale suisse de 1914 et la presse française.

Répondant à la question suivante que nous lui posons dans notre n° du 18 décembre : « Notre confrère serait vraiment bien aimable, s'il nous disait comment se rait reçue en France, l'intrusion d'horlogers Suisses, Allemands ou Autrichiens dans l'organisation d'une exposition *nationale* française ou même *internationale* », la *Revue de l'Horlogerie-Bijouterie*, de Paris, veut bien nous répondre dans son dernier numéro, par un article que nous reproduisons :

« Notre excellent confrère, la *Fédération horlogère suisse*, nous pose, dans son numéro du 18 décembre dernier, une question à laquelle nous aurions mauvaise grâce de ne pas répondre.

« Nous ferons donc remarquer à notre confrère que, dans le passage qu'il reproduit de notre article sur la question de la vente au détail, nous avons entendu signaler simplement des faits en ne nous livrant à aucune critique ni à aucun commentaire et que, dans tout pays, il est bien évident que du moment qu'un comité d'organisation d'une exposition nationale ou internationale a élaboré un programme général approuvé et accepté, il ne reste qu'à s'y conformer ou à renoncer à participer à l'exposition, si les dispositions prises ne conviennent pas. »

Tout est bien qui finit bien et nous sommes très persuadé que les mesures de guerre prises par les détaillants, n'ont pas la sympathie de notre distingué confrère, qui ignore peut-être que les dits détaillants ne sont pas susceptibles d'être des exposants, puisqu'ils ne fabriquent rien et en seraient réduits à exhiber les produits d'autrui.

\* \* \*

Dans ses « Souhaits pour 1913 » la *Revue de l'Horlogerie-Bijouterie* écrit que l'horlogerie et la bijouterie française vont avoir, en 1913, à se préparer pour les prochaines expositions de Berne et de San Francisco.

Pas pour Berne, puisque nous préparons une exposition nationale, ce qui nous privera du plaisir d'admirer les merveilles qui s'étaient dans les magasins de la rue de la Paix. Mais nous sommes gens modestes et notre pays est trop petit, pour pouvoir s'offrir le luxe d'organiser une exposition internationale ou universelle.

### Le procès relatif à la mise à l'index

— Dedié à nos horlogers-détaillants. —

Sous le titre « Un procès sensationnel en perspective » nous avons mentionné le procès engagé par une importante fabrique de bijouterie française, contre la Chambre syndicale des horlogers, bijoutiers et orfèvres-détaillants, à laquelle la dite fabrique mise à l'interdit par la Chambre syndicale, réclame cent mille francs en dommages intérêts.

*La Revue de l'Horlogerie-Bijouterie*, rend compte comme suit, de l'état de la question :

Depuis que nous avons commencé à parler des poursuites intentées par MM. Gross et Poilevè contre la Chambre Syndicale des détaillants, à la suite d'une mise à l'index qui, visant cette maison, aurait été décidée au congrès d'octobre 1911, l'affaire s'est placée sur un nouveau terrain ou plutôt il y a, comme on dit au

Palais, un fait nouveau, c'est que la Chambre syndicale des fabricants, dans une séance tenue le 15 octobre dernier, a pris la résolution d'accorder son appui moral et financier à la Maison Gross et Poilevè dans le procès que celle-ci intente à la Chambre syndicale des détaillants et aux membres du Bureau de la fédération.

« Néanmoins, hâtons-nous de dire que, de part et d'autre, on ne semble pas vouloir se montrer aussi intransigeant qu'au début. De nombreux pourparlers ont été engagés entre la Chambre des détaillants et la Chambre de la rue de la Jussienne. L'entente n'est pas encore survenue, mais peut encore se produire et il se pourrait fort bien que cette affaire ne voie jamais l'audience.

Quoi qu'il en soit, voici, pour l'heure actuelle, en quelques termes le Conseil de la Chambre de la rue de la Jussienne a confié à son Conseil judiciaire la mission de s'intéresser au procès, tout en laissant, comme on va pouvoir en juger, la porte ouverte à une transaction.

« Les membres du Conseil réunis en séance mensuelle le 15 octobre 1912, après avoir entendu le rapport de MM. Guibert, Langerock et Brunet au nom des adhérents de notre Chambre syndicale, membres auxiliaires du syndicat des détaillants ont résolu par un vote unanime, sur la proposition de la Commission de législation, de donner l'appui moral et financier de la Chambre syndicale à leurs confrères MM. Gross, Poilevè et Co, mis à l'index par la Chambre des détaillants de Paris et la Fédération des détaillants de France.

« Décidé en outre, d'accepter la proposition de M. Dumont consistant à mettre en rapport les avocats et avoués des deux Syndicats et prient leur bureau de donner mandat aux membres du Comité judiciaire de la Chambre syndicale d'obtenir, dans le délai d'un mois, l'ensemble des solutions suivantes :

« 1<sup>e</sup> Engagement signé par les membres des Bureaux de la fédération et du syndicat des détaillants d'abandonner définitivement, pour l'avenir, toute idée de mise à l'index. (Implicitement, retrait de la mise à l'index de la maison Gross, Poilevè et compagnie et ce, par la voie des bulletins).

« 2<sup>e</sup> Suppression de la publicité dans le *Bulletin*.

« 3<sup>e</sup> Abandon du procès intenté à M. Paul Templier.

« 4<sup>e</sup> Par voie de conséquence, MM. Gross, Poilevè & Co, abandonneraient l'instance engagée par eux contre divers ».

A noter, au sujet de ce procès, un article intitulé *Après le congrès*, publié comme article de tête, dans le journal *l'Horloger-Détaillant* Bulletin officiel du syndicat Lyonnais de l'horlogerie, et dont nous extrayons le passage ci-dessous :

« Ce fabricant s'était-il engagé *par contrat*, envers la Fédération à ne pas faire la vente au détail ? Dans le cas affirmatif, il n'est point douze que la Fédération a usé de son plein droit en le signalant comme un parasite des intérêts de ses propres clients.

« Mais si ce fabricant n'est lié par aucun compromis avec la Fédération, il garde pleine et entière liberté d'écouler ses produits comme bon lui semble et la Fédération n'a pas le droit de lui imposer une conduite commerciale.

« Nous croyons qu'une Fédération de commerçants détaillants a le droit d'engager ses adhérents à faire leurs achats chez les fabricants qui ne leur font point concurrence ; mais, par contre, nous estimons que la *mise à l'index* ne peut être prononcée que contre quelqu'un ayant manqué à des engagements formels. Or, dans le cas qui nous occupe, aucun compromis, croyons-nous, n'avait été passé entre la Fédération et le fabricant... »

« Des faits ainsi examinés, il semblerait donc que la fédération a obéi à un mouvement trop impulsif et qu'elle a mis la charrue devant les bœufs. Nous croyons qu'il eut été de tactique plus avisée et plus sage de demander préalablement aux fabricants de se départager : d'un côté ceux qui entendent faire le commerce à leur convenance et, de l'autre, ceux très nombreux qui, par préférence ou pour s'attacher la clientèle des horlogers-bijoutiers détaillants, donnent à ceux-ci l'assurance qu'ils ne les concurrenceront pas.

« Pour ceux qui auraient donné ces assurances, mais pour ceux-là seulement, la *mise à l'index* aurait sa pleine valeur.

« Et pour terminer, disons encore une fois, que ces confraternels conflits sont amèrement regrettables et que l'entente loyale et franche

entre fabricants et détaillants est la seule sauvegarde de la dignité et des intérêts de chacun ».

### La fabrication des couronnes de montres

Au dernier Congrès tenu à Paris, plusieurs horlogers ont présenté, sous forme de vœux, des propositions très intéressantes dans l'intérêt du métier ; certaines ont été adoptées à l'unanimité et parmi ces dernières est celle demandant aux fabricants d'horlogerie de ne plus utiliser les couronnes plaquées or dans la fabrication des montres en or et de les remplacer par des couronnes en or massif.

Cette proposition est des plus logiques, dit le *Moniteur de la Bijouterie et de l'Horlogerie*, en effet la couronne est la seule pièce d'une montre qui fatigue le plus et qui par cela même, s'use plus facilement ; par le jeu que prend la tige de couronne les arrêtes de la couronne ne tardent pas à frotter sur les bords du pendant et à tôt faire d'avoir raison de la mince pelure d'or dont est recouvert la couronne.

Que de clients sont surpris et se fachent de voir la couronne de leur montre en or se transformer petit à petit en... vulgaire bouton de botte, et c'est encore les détaillants qui écopent. Il faut espérer que devant des réclamations si justifiées, les fabricants sauront donner gain de cause à la corporation.

### Nouveaux poinçons de garantie français

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre des finances,

Décrète :

Art. 1<sup>e</sup>. — Trois poinçons de garantie sont créés pour la marque des ouvrages d'orfèvrerie, de bijouterie et de joaillerie composés en tout ou partie de platine.

Art. — Ces poinçons, dont les dessins figuratifs resteront annexés à la minuto du présent décret, sont respectivement affectés :

1<sup>e</sup> Le poinçon ayant pour emblème une tête de chien, à la marque des ouvrages de fabrication nationale destinée à la vente à l'intérieur ;

2<sup>e</sup> Le poinçon ayant pour emblème une tête de jeune fille, à la marque des ouvrages destinés à l'exportation ;

3<sup>e</sup> Le poinçon ayant pour emblème un masque, à la marque des ouvrages importés.

Fait à Paris, le 5 décembre 1912.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le ministre des finances,  
L.-L. KLOTZ.

### La défense française

La campagne de presse entreprise contre l'invasion économique étrangère semble commencer à donner des résultats pratiques. Deux groupements se sont constitués à Paris dans le but de combattre la concurrence déloyale étrangère dont souffrent si gravement l'industrie et le commerce français, notamment par l'application à tous les articles nationaux d'une marque, d'un « label » français.

Un de ces groupements s'occupera plus spécialement de la défense des producteurs et des consommateurs français ; l'autre, des acheteurs et des consommateurs.

— La campagne « Made in Germany » porte décidément ses fruits. Il vient de se constituer, sous la présidence de M. André Payer, constructeur, conseiller municipal de Paris, deux groupements : un comité de défense des articles et produits français et une ligue des acheteurs et consommateurs français, qui auront pour tâche de combattre solidairement la concurrence étrangère et de préconiser la création d'un « label » national à appliquer sur les articles français.

### Le mouvement du syndicalisme en France

Le mouvement syndicaliste continue à décroître d'intensité en France. D'après le « Bulletin » de l'Office du travail, il y a bien eu en octobre dernier créations de 50 syndicats ouvriers groupant 4.365 membres, mais 59 syndicats ouvriers comptant 9.290 membres ont disparu. Ainsi, en un seul mois, 5000 ouvriers ont déserté les syndicats.

Ces défections sont supportées par les villes qui ont été agitées par la C. G. T. La Bourse du Travail de Marseille perd à elle seule 9 syndicats en un mois.

### Le terrorisme syndicaliste aux Etats-Unis

M. Gompers, président de la fédération du travail, a fait entendre, devant le comité du congrès du « capital organisé », que si les travailleurs ne peuvent pas obtenir satisfaction par les moyens pacifiques, ils pourraient recourir à la dynamite.

M. Ettor, un des leaders du syndicat international des « travailleurs industriels du monde », récemment acquitté de complicité criminelle dans les violences grévistes des filatures de Lawrence (Massachusetts), conseille de son côté aux garçons d'hôtel et de restaurant en grève à New-York d'empoisonner les capitalistes ou tout au moins de saboter leurs repas.

« Si vous êtes forcés de reprendre le travail dans de mauvaises conditions, leur dit-il, faites-le avec la résolution bien arrêtée de rendre inquiétant pour les capitalistes de manger des mets préparés par votre syndicat ».

Les grands hôtels et restaurants de New-York engagent des détectives privés qui surveillent les cuisines et les salles de restaurant.

Ces incidents nouveaux de la guerre du capital et du travail ne sont pas faits pour attirer la sympathie de l'opinion à la cause syndicaliste, si compromise par le récent procès des chefs de syndicats dynamiteurs jugé à Indianapolis.

Avec la grève des ouvriers confectionneurs de New-York, la menace d'une grève des chauffeurs sur les réseaux ferrés de l'Est, les récentes grèves des manufactures de tissus à Little-Falls, l'année a commencé dans des conditions assez troublées en ce qui concerne les rapports du capital et du travail.

### Les conflits du travail

En Nouvelle-Zélande, les mineurs d'or de Waihi se sont mis en grève sur l'ordre d'une C. G. T. locale qui voulait s'imposer à des ouvriers récalcitrants. Ce sont les grévistes qui ont été chassés du district, d'une manière assez peu légale, d'ailleurs, par les dissidents.

En Victoria, d'autres mineurs, ont dû renoncer à contraindre leurs camarades à contribuer aux dépenses électorales du parti.

### Office des assurances

Le Conseil fédéral a nommé mardi matin directeur de l'Office fédéral de l'assurance sociale M. Hermann Rüfenacht, avocat.

Le nouveau fonctionnaire est né en 1867. Originaire de Berne, il est à la tête d'un des plus importants bureaux d'avocats de la ville de Berne, suppléant à la cour d'appel du canton de Berne et depuis plusieurs années président des caisses-maladie du canton de Berne.

La Revue écrit à propos de cette nomination : Il y a certes, dans l'administration fédérale, un homme qui réunit les conditions posées par le Conseil fédéral dans son message, tant par sa compétence en matière d'assurances que par le tour peu bureaucratique de son esprit. Tous ceux qui connaissent le Palais fédéral ont cité son nom au premier abord : c'est M. Moser, le directeur du bureau fédéral des assurances, qui est chargé du contrôle des compagnies concessionnaires. Mais M. Moser, qui s'était déjà opposé à ce qu'on annexât le nouveau service à son bureau, n'a pas davantage voulu accepter le poste qu'on lui offrait. Et celui qui sera nommé est un homme auquel personne ne songeait : M. Rüfenacht.

M. Rüfenacht, est avocat à Berne ; il a 45 ans et son étude est des plus florissantes. Si le succès lui a souri, c'est qu'il l'a encouragé par son sérieux et par une volonté opiniâtre doublée d'une grande sûreté de jugement. Tout en pratiquant le barreau, M. Rüfenacht s'est occupé avec intérêt de l'assurance-maladie et il est président de la caisse cantonale bernoise. Aux qualités qu'il a déployées dans l'exercice de sa profession, il joint donc une compétence précieuse à l'égard des questions auxquelles il devra se vouer en premier lieu dans ses nouvelles fonctions.

La nouvelle division dite des assurances sociales sera attribuée au département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Dans la plupart des cas, les divisions nouvelles ne surgissent pas ainsi munies de leur chancellerie, de leur secrétariat et des accessoires. La plupart sont issues

elles-mêmes d'autres divisions ; elles se sont développées dans le giron de celles-ci et il a fallu des années pour qu'un arrêté, ou une loi leur assurât une existence indépendante, en les plaçant sous la direction immédiate du chef du département.

Ce nouveau-né, qui entre dans le monde avec tous les attributs d'une grande personne, est donc d'une grande rareté. Mais tout le monde concède qu'il était impossible de mettre au second plan une division à laquelle on assigne ce triple rôle : appliquer l'assurance-maladie, servir le lien entre la caisse d'assurance-accidents et l'autorité fédérale, enfin préparer la réalisation d'autres œuvres de prévoyance sociale.

### Libre échange en Grande-Bretagne

Les libres-échangistes sont dans la jubilation. Les chiffres de la statistique commerciale leur paraissent fournir des arguments décisifs contre les fameux projets protectionnistes de M. Chamberlain. Le commerce extérieur de l'Angleterre a atteint en 1912 le chiffre fabuleux de 1 1/2 milliard de livres sterling soit 33 1/4 milliards de francs, presque 100 millions de livres de plus qu'en 1911, 120 millions de plus qu'en 1910, 168 millions de plus qu'en 1907. Depuis 1903, date de la grande campagne de M. Chamberlain, qui prétendait que sans le régime protectionniste qu'il préconisait le commerce britannique allait aux abîmes, les exportations ont cru de 360 millions à 596 millions sterling, soit de 66 %. Aurait-on obtenu mieux en renonçant aux traditions les mieux assises de l'Empire ?

### Bureau de contrôle du Locle

L'assemblée générale des intéressés fort revêtue, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. le préfet O. Evard.

La gestion et les comptes de 1912 ont été approuvés sans discussion ; voici le résumé des recettes et des dépenses :

Recettes . . . . .	fr. 38.737,45
Dépenses . . . . .	» 17.262,25
Boni . . . . .	fr. 21.474,90

L'année dernière, le boni avait été de francs 21.399,67.

### Bibliographie

#### Les Ecoles professionnelles de France.

M. C. Perregaux, administrateur du Technicum du Locle, vient de publier ses « Notes de voyage » sur les Ecoles professionnelles de France.

Nous en reproduisons aujourd'hui la préface, due à la plume autorisée de notre compatriote M. Ch.-Ed. Guillaume. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette intéressante publication, éditée par M. E. Magron, de Bienné.

#### Préface.

Territoire exigu, vastes horizons : ainsi pourrait être caractérisée, dans son existence matérielle et ses aspirations laborieuses, la Suisse de nos jours ; car, si l'ensemble de races et de langues qui constituent le peuple suisse ne peut prétendre ni à une vie nationale uniforme, ni à une absolue originalité, en revanche son hétérogénéité même le rend plus aisément perméable aux grands courants d'idées que créent ses puissants voisins, et qu'il adapte à ses possibilités comme à ses besoins.

Telle est la tendance dont procède ce petit livre où perce le désir, devenu une habitude courante pour les Suisses, de se tenir, à l'égard des pays environnans, l'œil et l'oreille au guet, afin d'accroître le bien-être matériel de toute la nation, en épauissant plus complètement son esprit.

Il y a quelques années, M. Charles Perregaux avait visité les écoles d'Allemagne, auxquelles il avait consacré un rapport très remarqué. C'est vers la France que se sont, cette fois, dirigés ses pas, et c'est l'organisation des écoles françaises qu'il cherche à nous faire connaître. Mais, pour permettre une plus facile comparaison, il reprend les traits essentiels des écoles allemandes, et consacre aussi quelques pages aux écoles techniques de la Suisse. Au point de vue de l'organisation administrative, le contraste est absolu. En Allemagne, l'initiative appartient à l'Etat ; en Suisse, elle est l'apanage de la Commune, et le

Canton ou la Confédération ne viennent qu'ensuite, pour assurer, par de larges subventions, l'existence matérielle d'établissements dont les ressources locales ne forment que le tiers du budget.

Ces conditions ont créé en Allemagne des écoles uniformément organisées sur un type très parfait, et pour lesquelles on a dépensé sans compter, alors qu'en Suisse la diversité, adaptée aux circonstances locales, ne le céde qu'à une profusion faite pour surprendre même ceux qui connaissent l'intensité de la vie industrielle dans les cités ou les montagnes helvétiques.

La France offre, dans son enseignement technique, un troisième type, qui présente, à l'heure actuelle, un puissant intérêt. Pendant longtemps, cet enseignement est resté limité essentiellement aux Ecoles d'Arts et Métiers, d'accès rendu difficile par une sélection sévère, et à quelques Ecoles d'horlogerie, auxquelles la France doit d'être demeurée un pays fructueusement productif de montres et de chronomètres ; puis notre époque a vu surgir la brillante floraison des instituts électrotechniques adjoints aux Facultés, en même temps que d'écoles d'un autre ordre, déversant annuellement dans l'industrie un nombre imposant d'auxiliaires techniques, dont l'action, secondant celle des ingénieurs issus des grandes écoles, ne saurait échapper à l'observateur le moins attentif.

L'Etat a fait, dans cette voie, un grand effort ; mais aussi l'initiative privée ou celles des sociétés a été vigoureuse autant qu'efficace. L'Ecole supérieure d'Electricité, l'Ecole spéciale des Travaux publics, l'Ecole supérieure d'Aéronautique, qui parachèvent, dans des directions déterminées, l'éducation technique des ingénieurs, les nombreuses Ecoles d'électricité, qui forment des sous-ingénieurs et qu'entretiennent comme les précédentes, les contributions des élèves, montrent combien est vif en France le désir de connaissances techniques puisées dans un enseignement méthodique et d'un ordre élevé.

Cet essor de l'initiative privée est l'un des aspects d'une évolution d'incalculable portée, que l'auteur de ce petit livre a observée avec soin. S'il ne connaît aucune des défaillances qu'il a pu reconnaître, en revanche, il parle avec un enthousiasme non déguisé des belles organisations qui l'ont frappé, et auxquelles il semble avoir été loin de s'attendre ; car c'est l'un des caractères du développement de l'enseignement technique en France, de s'être opéré sans bruit, dans le silence recueilli d'une nation au travail.

CH.-ED. GUILLAUME.

### Service des colis postaux avec la Crète

Les colis postaux à destination de l'île de Crète, peuvent désormais être de nouveau acheminés par l'Italie. Tout le service postal à la seule exception des correspondances non recommandées avec le reste de la Turquie d'Europe, sauf Constantinople, est toujours suspendu.

### Nouvelles diverses

**Communications rapides.** — La Chambre de commerce de Besançon a pris une délibération appuyant favorablement le vœu qui lui a été transmis par le syndicat d'initiative de Besançon et la Franche-Comté, visant des communications rapides entre Besançon, Morteau et la Suisse.



### Cote de l'argent du 17 Janvier 1913

Argent fin en grenailles . . . fr. 414.— le kilo Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus. Change sur Paris . . . . . fr. 100.58<sup>3/4</sup>

# Malleray Watch Co - Val de Tavannes

## Montres ancre

**Création 1912:** Calibre 19" PLAT pour la vente duquel toute proposition viendrait à point car il n'est encore lancé que dans un pays

H 6637 J Grosse capacité de production, actuellement 500 montres ancre par jour. 1069

Articles sérieux. — Prix avantageux. — Mouvements 16 size très appréciés.



# JURA WATCH Co. - Delémont

H 6104 J Manufactures de Montres américaines fantaisie, électro, métal et acier. 657

## LES FRÈRES BREGUET

20, Quai de St-Jean - GENÈVE

construisent comme spécialités (expérience de plus de 12 ans) toutes les machines pour la fabrication des

BOITES DE MONTRES en tous genres et métaux,

ANNEAUX, PENDANTS ET COU-ONNES,

H 31009 X ASSORTIMENTS A ANCRE, PIERRES, etc.

Installations complètes d'Usines  
et d'Ateliers 972

Références de premier ordre

ETUDE et CONSTRUCTION  
de Machines nouvelles

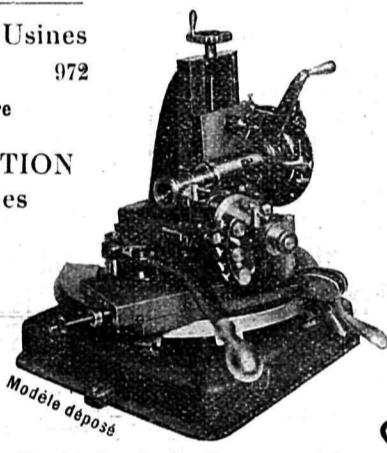
Fabrication de Pièces  
et Appareils en Série

Travaux à façon

TRANSMISSIONS

POULIES — RENVOIS

Moteurs en tous genres Machine à fraiser les facettes, gouges, etc.



Exigez dans vos BOITES DE MONTRES „PLAQUÉ OR“  
LES MARQUES:

GENEVA WATCH CASE Co. 1881

G B M GENÈVE

CE SONT les plus ÉLÉGANTES les plus AVANTAGEUSES

MANUFACTURE GENEVOISE DE BOITES DE MONTRES GENÈVE

## On cherche fabricants

de montres à répétition en 9 kt. et 18 kt., en qualité moyenne, aussi montres à clef, en or, argent et métal, p<sup>r</sup> hommes et dames et fabricants de montres nouveautés. H 783 Lo 1220

Lots d'occasion au comptant.

Agences pour fabriques importantes.

Faites vos offres à E. Simons 100-101 Houndsditch, London E. C.

## Bracelets cuir

— de fabrication anglaise pour —

Montre-bracelet H 20099C 800

Dimier Frères & Co

111, Paix, 111  
La Chaux-de-Fonds

Dimier Bros & Co

46, Cannon Street  
LONDON E. C.

## DIRECTEUR TECHNIQUE

pour la fabrication de la boîte argent, métal et acier, absolument au courant des procédés mécaniques modernes, de rapidité et bienfacture, et connaissant toutes les parties du montage de la boîte à fond,

cherche place.

Offres sous chiffres H 15018 Y à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1329

## Cristallerie de Bohême

## VERRES DE MONTRES

Gros W. Hummel fils Détail

La Chaux-de-Fonds

## Stock complet

de verres de montres dans tous les numéros et genres courants. H 20081 C 321

Fabriques de Pierres fines  
p<sup>r</sup> Horlogerie  
Spécialité: „Grenat“

Theurillat & Cie  
Porrentruy

H 2468 P

Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour

500 ouvriers

Usines : 3 en Suisse, 2 en France, 1 en Italie et 1 en Autriche

# Manufacture de Boîtes de Montres

Métal et Acier



Lépines et Savonnettes électro dorées, argentées et galonnées

Installation moderne pour la fabrication spéciale et en série de boîtes fantaisie en tous genres ♦ ♦ ♦

Téléphone N° 28



Lépines et Savonnettes artistiques, gros reliefs et eau-forte

Fabrique Fabrique

# ANGÉLUS

STOLZ FRÈRES, Le Locle (Suisse)  
livre avantageusement tous les genres

Montres à 11'000/6 C

# RÉPÉTITION

avec toutes complications de 17 à 24 lignes.

Médaille d'or, Liège 1905.

Grand Diplôme d'Honneur, Milan 1906.

Meilleure source pour cette spécialité. 696

# RADIUMISAGES PRIMA

de cadans émail, métal et aiguilles. — Exécution durable et soignée

Se recommande,

**John Dunand**, fabricant de cadans, MORAT

Maison fondée en 1865

Concessionnaire depuis 4 ans de MM. **Junghans & C°**,  
**Schramberg** (Allemagne). 1361

# FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme — Directeur : F. E. PFISTER  
HORLOGERIE Maison fondée en 1849 ELECTRICITÉ

## Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

— Spécialité extra-plates et plates soignées —

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 559 H 5984 I

TÉLÉPHONE

# Jos. Corbat - Meyer

Fabrication de secrets

Rue Centrale 68 c BIENNE Rue Centrale 68 c

Se recommande à II 1684 U 000

MM. les Fabricants d'horlogerie, boîtes et secrets pour sa spécialité de secrets américains et à vis patentés

Prompte livraison.

Exportation.

# Asine Recues (S.A.)

des LA CHAUX-DE-FONDS

# FRAPPES NIEL

Niellage de boîtes de Montres avec et sans incrustations

Niellage de Lunettes

pour Montres bracelets

Catalogue à disposition

LA MAISON NE SE CHARGE PAS DE LA FABRICATION DES BOÎTES

Pivotage d'échappements ancre sur jauges  
Décolletage d'axe de balancier et de tiges d'ancre

# LOUIS THIÉBAUD

Bienne

Atelier spécial pour pivotage de portes-échappements en tous genres

1047

Prix avantageux.

Prix avantageux.

L'économie par la qualité est trouvée par les montres de dames de la

Fabrique „Rebbberg“ Les Fils de Jean Aegler, Bienne

Maison fondée en 1878

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel JeanRichard, 43  
la plus ancienne fabrique produisant la spécialité de montres de dames, ancre et cylindre, 9 à 13 lig. en boîtes or, argent et acier.

La montre 11 lig. ancre Rebberg a obtenu bulletin d'observation de 1<sup>re</sup> classe.

H 1456 U

796

# LA NATIONALE S. A.

**Siège social: GENÈVE**

Le plus grand succès du jour



Boîtier actuel à pendant nu



Anneau de sûreté « Securitas »  
rhabillage

C'est sans contredit, la montre dont le boîtier or, argent, acier ou métal, est muni de la bélière de sûreté **Securitas** brevetée dans tous les pays du monde et décrite dans de précédents articles.

La bélière **Securitas** est inséparable du pendant du boîtier; aucune force ne peut l'en détacher et les oreilles du pendant constituent à celui-ci et à la boîte une garniture élégante et naturelle.

Quand le client des magasins de montres comparera et constatera la différence de solidité et de coup d'œil qui existe entre le boîtier moderne muni de l'anneau de sûreté **Securitas** et l'ancien boîtier à bélière branlante, lâchant le pendant au moindre effort; quant il verra en devanture ou chez un ami un boîtier avec l'ancien pendant nu, primitif et le boîtier muni du nouveau pendant a garnitures cintrées sur les boules de l'anneau, son choix sera sans hésitation.

Le pendant et l'anneau **Securitas** pour rhabillage marquent dans l'histoire de l'Industrie horlogère une date tout aussi décisive que celle marquée par l'apparition du remontoir au pendant. C'est une nouvelle page, et non des moindres.

Rien de plus riche aussi, de plus bijou, de plus sélect, que la montre-bracelet à anses **Securitas** qui laisse loin derrière elle toutes ses devancières.

Tout magasin de montre et de rhabillage, du plus important au plus modeste, doit, par prévoyance, en être pourvu.

La montre à pendant et bélière **Securitas** et la montre-bracelet à anses **Securitas** se trouvent, en or, en argent et en métal, chez la plupart des grossistes en montres; la bélière **Securitas** pour le rhabillage en toutes grandeurs, dans presque toutes les maisons de fournitures d'horlogerie.

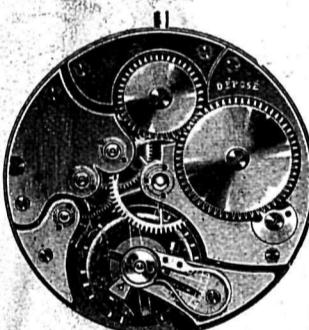
H 6365 J



Boîtier moderne « Securitas »



Boîtier de montre-bracelet  
à anses « Securitas »



19 lig. cal. 255 sav.  
Haut. 26 et 30/12

## LA S. A. ED. KUMMER

### BETTLACH (Soleure)

se recommande



19 lig. cal. 254 lép.  
Haut. 26 et 30/12

**POUR LA FOURNITURES DE FINISSAGES ANCRE**

**en qualité soignée, bon courant et bon marché**

• AIGUILAGE CHAUSSÉE LANTERNÉE •

se terminant

très avantageusement.



19 lig. cal. 263 lép.  
Haut. 27 1/2 / 12



19 lig. cal. 263 sav.  
Haut.. 27 1/2 / 12

**Interchangeabilité parfaite.**

H 20085 G 381

**E.D. Elias**  
HORLOGERIE EN GROS  
EXPORTATION  
12, Oude Turfmarkt  
AMSTERDAM  
NOLANDA  
H 20065 C 236

**Important**

Comptable, Chef de fabrication connaissant parfaitement la montre or,

**cherche place**

Entreprendrait une fabrication. Références de 1<sup>er</sup> ordre. S'adresser sous H 15042 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1353

**Dessinateur**

Jeune Technicien, bon Dessinateur intelligent et sérieux, est demandé par fabrique de machines.

Offres par écrit s. chiffres H 20440 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1363

**S. GOLDENBERG**

Safé Deposit, Chancery Lane, London E. C. 1355

**achète au comptant**

tout lot de montres or, argent, métal et acier. H 852 Lo

**Horlogerie - Bijouterie**

Maison de Genève, demande un excellent comptable, correspondant actif, débrouillard, si possible connaissant l'Allemand et l'anglais, et au courant de l'horlogerie ou bijouterie. Indiquer références et exigences.

Offres sous V 10360 X à Haasenstein & Vogler, Genève. 1358

Qui fournit

**montre ancre**

bonne qualité courante, lépine 16 lignes, calibre moderne, article sérieux ?

Adresser offres s. chiffres H 5207 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 1356

**Mobilisation générale**

(des clients)

**Journal américain** de 7, 9 ou 11 colonnes, exécution solide et soignée.

**Copie d'effets**

et de

**lettres de change**

**Echéanciers** (H 93 U)  
**Répertoires reliés**  
**Doubles de commande** avec et sans texte imprimé, chez **Marcel Grumbach, Bienne.** 1357

**A. Martin-Jacques**

Monteur de boîtes, Bijoutier Rente de Chêne, 114, Chemin du Cèdre Chêne-Bougeries-Genève

Spécialité de boîte tonneau et autre forme, 1340 argent, or, platine

**TABOURETS**  
en bois (vis en fer.)

Fourn. **Alfred Schray,** succ. de C. Heitz, Bâle.

**Amérique du Nord.**

Commerçant très au courant de l'horlogerie et fournitures serait disposé à prendre représentations de maisons sérieuses pour les Etats-Unis et le Canada.

Ecrire sous chiffres H 90 U à **HAASENSTEIN & VOGLER, BIENNE.** 1353

**On cherche pour l'Angleterre**  
**Représentations de fabriques d'horlogerie**

Affaires importantes sur place et dans les colonies garanties. Relations commerciales de 1<sup>er</sup> ordre. Références de banques.

1359 **H. Lutomirski,**  
Great Eastern street, LONDON E. C.

**Fabrique de Boîtes, à Bienné**

demande pour tout de suite ou époque à convenir **employé de bureau**

Place stable pour personne sérieuse. Faire offres sous chiffres 21425 B à Haasenstein & Vogler, Bienné. 1362

**Représentant-Voyageur**

grande expérience des affaires, très bien introduit, connaissant à fond la branche horlogerie et visitant régulièrement les fabricants des différentes contrées horlogères, s'adjointrait encore représentation de fabrique d'ébauches, monteurs de boîtes argent ou métal ou branches annexes de l'horlogerie. Affaires certaines.

Ecrire sous chiffres H 22500 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1347

**Directeur-adjoint**

Importante fabrique d'horlogerie de la Suisse-allemande, cherche pour le 1<sup>er</sup> avril prochain **employé de confiance énergique** pour la surveillance générale pendant l'absence des patrons.

Le titulaire doit être marié, bon commerçant, au courant des langues française, allemande et anglaise, il doit connaître en outre les différentes phases de la fabrication de l'ébauche et de la montre par procédés modernes.

Belle situation stable pour une personne capable. Sérieuses références exigées.

Faire offres sous chiffres H 20383 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1338

**Horloger-Rhabilleur pour la Colombie**

On demande un jeune horloger sérieux et présentant bien, ayant fait l'Ecole d'horlogerie et si possible connaissant bien les répétitions et un peu le rhabillage de bijouterie pour maison sérieuse. Voyage payé.

Adresser offres et références par écrit sous chiffres H 24589 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1257

Importante fabrique d'horlogerie, à Genève,

**demande**  
**Chef de Bureau**

connaissant à fond la fabrication, ainsi que l'allemand, le français et l'anglais et ayant déjà occupé une situation analogue.

Ecrire de faire des offres sous chiffres A 1336 X à Haasenstein & Vogler, Genève. 1336

**PLAQUES TURQUES****Pitons Breguet**

tous genres

Fritz GRANDJEAN  
H 20046 C Le Locle 1304

**10 1/2 et 11 lignes**

ancre lépine et savonn.  
prêts à mettre en boîtes.

Alfred ROBERT  
Paix 107 H 20094 C  
La Chaux-de-Fonds 6415

**CHINE**

Pour Maisons Carlowitz & Co, Hambourg, Shanghai, Hong-Kong et China et Hope Brothers & Co, Shanghai, faire offres avec échant. à Ernest Tolek, Léop. Rob. 78, La Chaux-de-Fonds. — Aucune offre directe. H 20082 C 277

**Voyageur**

ancien grossiste, très connu en Allemagne et en Suisse, désire faire deux voyages par an pour une bonne fabrique introduite.

Offres s. chiffres H 20392 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1339

**Turquie**

On cherche un atelier bien organisé pour la fabrication de la montre savonnette à clé ancre, genre turc, grandeurs 17 à 20 lignes argent et métal, pour commandes régulières en séries.

On se chargerait de fournir boîtes et ébauches.

Faire offres sous chiffres H 20362 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1332

N. B. Prière aux fabriques d'ébauches et de boîtes de faire offres pour ces genres.

On offre à vendre d'occasion à **grossiste en horlogerie**, grandes séries de lépines et savonnettes 17, 18 et 19 lignes.

**Montres ancre**

Ecrire s. chiffres H 20397 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1343

**Horlogerie**

M. O. Katz, de la maison Abel et Katz, de Londres, recevra, lundi et mardi 13 et 14 janvier, à l'Hôtel Bielerhof à Bienné, s'intéresse, à toutes les nouveautés pour l'Angleterre et les colonies. 1328

**AVIS**

Une fabrique d'horlogerie soignée faisant la petite pièce ancre 9 et 10 lignes, lépine et calotte, hauteur normale et extra plate, cherche à entrer en relations avec acheteur sérieux pour commande régulière.

Offres s. chiffres H 20412 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1346

**Montres or en tons genres****Henri Meyer**

or extensible plaqué or extensible ancre avec cuir ancre et cylindre H 20083 C 278 Prix très modérés La Chaux-de-Fonds, Paris 104

Un bon H 550 S 1352

**COMPTABLE - CORRESPONDANT**

est demandé de suite, à la Fabrique HUOT, Les Bains. Certificats exigés.

**MÉCANICIEN**

faiseur d'étampes, expérimenté connaissant à fond la partie, cherche place pour époque à convenir dans fabrique sérieuse. Certificats et preuves de capacités à disposition. Prière d'écrire sous chiffres H 15046 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1360

**TRADUCTIONS**

Ancien voyageur en horlogerie, se recommande pour des traductions espagnoles et portugaises. Discretion assurée.

Ecrire s. chiffres H 15032 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1351

**Une importante fabrique d'horlogerie cherche à acheter:****I balancier**

vis de 70 à 80 m/m,

**2 machines**

à tailler les pièces acier,

**1 Machine revolver vertical aux barillets.**

Ecrire s. chiffres H 20408 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1345

Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratis. H. Frisch, expert comptable. Zurich F. 21. H 5717 Z 1310

A vendre

**3 CALIBRES**

ancre avec plaques de travail. Jolie occasion.

Ecrire s. chiffres H 20395 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1342

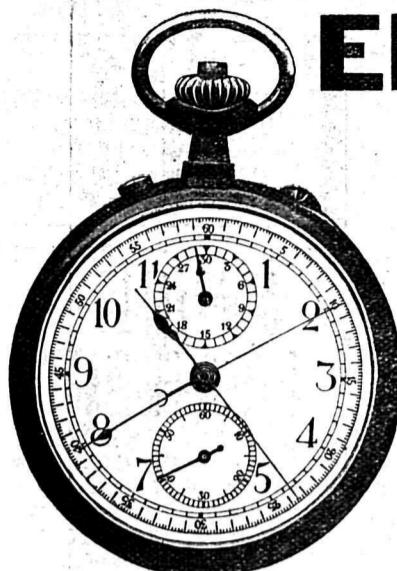
**HORLOGERIE****M. Mambretti & Co,**

BIENNE (Suisse)

**Montres et Mouvements****9 lignes cylindre**

Qualité garantie. 1348





# ED. HEUER & CO, BIENNE

Spécialités:

## CHRONOGRAPHES et RATTRAPANTES

marche et fonctionnement irréprochables garantis

## BRACELETS-MONTRES ancre

or, argent, formes classique et fantaisie

## MONTRES ANCRE

19 lignes plates, élégantes, précises, bon marché

H 1982 U 1077



Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

**L'Industrielle**

Maison fondée en 1887      Société anonyme

**\* Manufactures de Cartonnages \***  
en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières**.

Stock continu d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3414 F      Directeur général: H. Schmidlin.

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 649

## \* RÉNA WATCH \*

Manufacture d'Horlogerie

Marcel THOMAS, Renan (Berne)

### Montres système Roskopf de 17 à 24 lig.

tous genres, ordinaires et fantaisie, lépines et savonnettes

**Spécialité:** Pièces à clef, genre turc 17 et 19 lig.

**Qualité soignée:** **Montre „Réna“**

812

Prix sans concurrence à qualité égale.

H 6183 J

BOITES DE MONTRES PLAQUÉ OR

Illinois  
WATCH CASE CO.  
ELGIN  
U.S.A.

REPRÉSENTANT:  
ALBERT LECOULTRE  
RUE NEUVE, 8  
LA CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPHONE 979

H 20063 C 500

## RONDELLES A POLIR

en feutres bruns première qualité et en feutres blancs qualité superfine (Mérinos), de toutes dimensions, à prix de fabrique. Visite sur demande. Demandez échantillons chez **Les Fils de Wyser frères**, fabrique de feutres, N<sup>o</sup> Gœsgen près Aarau.

H 2421 Z 503

## Schürch & Bohnenblust

NEUCHATEL

Dépositaires des

## ACIERS BÖHLER

Grand stock disponible dans les qualités

Rapide.

4178

Spécial très dur.

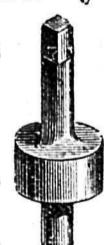
Extra-tenace dur.

Franz Mayr.

Panthère, etc.

en tous profils et dimensions.

Pièces forgées.



Fabrication soignée de mouvements 15-17 pierres, genre Amérique et montres ancre, 10-11 lignes, or, argent, acier, bracelets et autres genres. Terminaison de calibres particuliers aux meilleures conditions.

H 6007 J 580

**H.-Arnold Richard, Sonvilier.**

## FABRIQUE DE BOITES de MONTILIER

Boites métal et acier en tous genres, livrées brutes ou finies, qualités bon courant et soignées.

**Spécialités:**

Boites avec fonds et lunettes à vis.

H 1906 F

Boites **Swing Ring** pour mouvements à mise à l'heure négative, grandeurs américaines.

Boîtes - calottes en tous genres pour montres de sport et montres - portefeuilles.

390

Boîtes-contours pour montres-boules en toutes grandeurs. De nouvelles installations et un outillage perfectionné permettent d'assurer aux commandes une exécution prompte et irréprochable.